

## Contact :

Clothilde Grascœur  
Chargée de Communication  
Conseil Français de l'Énergie  
12, rue de Saint-Quentin  
75010 Paris  
comm@wec-france.org  
T (+33) 1 40 37 69 03  
F (+33) 1 40 38 17 38  
www.wec-france.org  
@CFE\_WEC\_France



Paris, le 26 novembre 2014

## Investissements dans l'énergie : comment financer ?

Le Conseil Mondial de l'Énergie a présenté le 24 novembre à Washington D.C son rapport annuel sur le trilemme énergétique mondial dont le CFE diffuse le résumé en français "Trilemme Énergétique Mondial - Financement : mythes et réalités".

Ce document inclut les profils de la France et de l'Europe extraits du rapport "2014 Energy Trilemma Index" du CME.

Pour faire face aux défis énergétiques et climatiques, des investissements colossaux sont nécessaires au niveau mondial : des investissements cumulés estimés à 40,2 trillions de dollars sont nécessaires sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement pour la période 2014 à 2035, auxquels s'ajoutent 8 trillions de dollars d'investissements dans l'efficacité énergétique. Cela équivaut à des besoins en investissements annuels de 1,7 trillion de dollars (atteignant 2,5 trillions de dollars d'ici 2035) dans les infrastructures d'approvisionnement énergétique et l'amélioration de l'efficacité énergétique. Pour remettre cela en perspective, cela correspond à des investissements de l'ordre de 240 dollars par habitant et par an aujourd'hui à 285 dollars par habitant et par an en 2035, sur la base de la population mondiale actuelle et future.

Dans un contexte où les finances publiques sont exsangues et les pouvoirs d'achat en berne, il est indispensable de mobiliser les capitaux privés. Afin d'atteindre les niveaux d'investissements nécessaires, l'étude identifie trois domaines d'action :

- ▶ **Les décideurs politiques doivent concentrer leurs efforts sur la mise en œuvre des cadres réglementaires et politiques pour encourager les investissements et réduire les risques politiques et réglementaires.**  
Des politiques cohérentes, à long-terme, accessibles, prévisibles et transparentes, s'appuyant sur des réglementations bien mises en œuvre et des instances de régulation indépendantes, sont de nature à accroître de façon significative la confiance des investisseurs.
- ▶ **Une infrastructure financière doit être mise en place afin de favoriser les flux de capitaux vers le secteur de l'énergie.**  
De nombreuses sources de financement potentielles pour les infrastructures énergétiques devraient évoluer au cours des prochaines décennies dans plusieurs pays. À terme, des fonds plus expérimentés pourront investir davantage directement tandis que d'autres pourront investir via des fonds d'infrastructures dédiés, ce qui se traduira par des augmentations substantielles des investissements.
- ▶ **Le secteur de l'énergie doit proposer au marché des projets clairement viables**, qui répondent à tous les critères requis pour que les investisseurs soient confiants dans la réussite du projet. Il est impératif de se concentrer sur le renforcement des compétences techniques, financières et managériales afin de soutenir des projets énergétiques partout dans le monde.

Joan MacNaughton, présidente exécutive de l'étude sur le trilemme, a déclaré :

« Investir dans les infrastructures d'énergie est une condition préalable pour que les pays puissent équilibrer leur trilemme énergétique. Les leçons tirées de notre travail cette année aideront tous les acteurs à conduire de tels investissements. Les gouvernements doivent améliorer leurs cadres politiques. La communauté financière a besoin de plus de sécurité pour réaliser des investissements dans les nouvelles technologies et dans les pays en développement, là où le besoin de nouvelles infrastructures est principalement concentré. Et le secteur de l'énergie doit générer un plus grand flux de projets rentables et augmenter la vitesse de développement des projets. Le dialogue que nous avons engagé entre ces trois groupes contribuera à fournir une énergie sûre, et durable abordable pour tous. »

L'indice du trilemme énergétique du Conseil Mondial de l'Énergie mesure chaque année la performance des politiques énergétiques et climatiques des pays à équilibrer le triple défi du trilemme énergétique. Il attribue un score à chaque dimension du trilemme - la sécurité énergétique, l'équité énergétique et la durabilité de l'environnement - et identifie les domaines d'amélioration.

La France retrouve la 9<sup>e</sup> place du classement général sur 129 États étudiés, après la perte d'une place l'an dernier. Le pays se classe cette année à la 41<sup>e</sup> place en termes de sécurité énergétique, à la 11<sup>e</sup> place sur l'équité énergétique et à la 10<sup>e</sup> place sur la durabilité environnementale. Lorsqu'on regarde le profil détaillé de l'indice de la France, on constate que l'amélioration de l'indice de notre pays est principalement due à la consolidation des contextes politique, sociétal et économique (importants à prendre en compte pour évaluer la capacité d'un pays à résister à un choc énergétique) plus qu'aux performances énergétiques. Et en particulier grâce au contexte économique dont le classement a progressé de 14 places.

Les pays les plus performants de sont des pays développés dont une large part de l'énergie provient de sources peu ou pas carbonées et qui disposent de programmes d'efficacité énergétique performants. Le top 3 de l'indice 2014 comprend la Suisse, la Suède et la Norvège.

## **Le Conseil Français de l'Énergie**

*Fondé en 1923, le Conseil Français de l'Énergie est le comité français du Conseil Mondial de l'Énergie (World Energy Council) qui rassemble plus de 3000 organisations et représente une centaine de pays dont les deux tiers de pays en développement. C'est une association qui a pour objectif de promouvoir la fourniture et l'utilisation durables de l'énergie pour le plus grand bien de tous. Le Conseil Français de l'Énergie regroupe des acteurs français (entreprises, administrations, organisations professionnelles ou universités) impliqués dans des réflexions qui privilégient les dimensions d'accessibilité, de disponibilité et d'acceptabilité de l'énergie dans une perspective mondiale ; toutes les ressources et les technologies de l'énergie sont représentées. Le CFE soutient les recherches en économie de l'énergie et participe aux débats énergétiques, notamment par l'intermédiaire de publications et de conférences.*